

DEC151375INSHS

Décision portant nomination de M. Thomas LACROIX comme directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n° 7301 intitulée Migrations Internationales, espaces et sociétés – MIGRINTER

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC122743DSI du 5 janvier 2012 portant renouvellement de l'UMR n°7301 Migrations Internationales, espaces et sociétés – MIGRINTER et nommant M. Doraï directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC143154INSHS du 18 décembre 2014 portant nomination de M. Cédric AUDEBERT directeur de l'UMR n°7301 ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Thomas LACROIX, chargé de recherche au CNRS est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée pour la période du 1^{er} juin au 31 décembre 2015.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le / 7 JUIL, 2015

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science

Philippe BAPTISTE



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC151593dr08

Décision portant nomination de M. Eric ROBERT aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR7344 intitulée « Groupement de Recherche sur l'Energétique des Milieux Ionisés » - GREMI

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision DEC122743DSI du 05 janvier 2012 nommant Mme Chantal LEBORGNE directrice de l'unité UMR7344 intitulée « Groupement de Recherche sur l'Energétique des Milieux Ionisés » - GREMI à compter du 1^{er} janvier 2012;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option « Détention ou gestion de sources radioactives scellées, d'appareils électriques émettant des rayons X et d'accélérateurs de particules » délivrée à M. Eric ROBERT le 16 mars 2012 par CNRS Formation Entreprises – Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC) ;

Vu l'avis favorable du CHSCT du laboratoire en date du 21 mai 2015 ;

DECIDE :

Article 1er : Nomination

M. Eric ROBERT, Chargé de Recherche, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 16 mars 2012.

Article 2 : Missions

M. Eric ROBERT exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de M. Eric ROBERT sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 07 juillet 2015

La directrice d'unité
Chantal LEBORGNE

Date et Visa du Président de l'Université d'Orléans,
M. Youssoufi TOURE, le 22/07/2015

Date et Visa du Délégué Régional CNRS,
M. Eric BUFFENOIR, le 04/08/2015

DEC151594dr08

Décision portant nomination de M. Sébastien DOZIAS aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR7344 intitulée « Groupement de Recherche sur l'Energétique des Milieux Ionisés » - GREMI

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision DEC122743DSI du 05 janvier 2012 nommant Mme Chantal LEBORGNE directrice de l'unité UMR7344 intitulée « Groupement de Recherche sur l'Energétique des Milieux Ionisés » - GREMI à compter du 1^{er} janvier 2012;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option « Détention ou gestion de sources radioactives scellées, d'appareils électriques émettant des rayons X et d'accélérateurs de particules » délivrée à M. Sébastien DOZIAS le 16 mars 2012 par CNRS Formation Entreprises – Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC) ;

Vu l'avis favorable du CHSCT du laboratoire en date du 21 mai 2015 ;

DECIDE :

Article 1er : Nomination

M. Sébastien DOZIAS, Assistant-Ingénieur, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 16 mars 2012.

Article 2 : Missions

M. Sébastien DOZIAS exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de M. Sébastien DOZIAS sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 07 juillet 2015

La directrice d'unité
Chantal LEBORGNE

Date et Visa du Président de l'Université d'Orléans,
M. Youssoufi TOURE, le 22/07/2015

Date et Visa du Délégué Régional CNRS,
M. Eric BUFFENOIR, le 04/08/2015

DEC151596dr08

Décision portant nomination de Mme Aurélia LE DANTEC aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UPR4301 intitulée « Centre de Biophysique Moléculaire » - CBM

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision DEC122733DSI du 05 janvier 2012 nommant Mme Eva JAKAB TOTH directrice de l'unité UPR4301 intitulée « Centre de Biophysique Moléculaire » - CBM à compter du 1^{er} janvier 2012;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option « sources non scellées » délivrée à Mme Aurélia LE DANTEC le 02 avril 2015 par CNRS Formation Entreprises ;

Vu l'avis favorable du conseil de laboratoire en date du 28 mai 2015 ;

DECIDE :

Article 1er : Nomination

Mme Aurélia LE DANTEC, Technicienne de classe normale, est nommée personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 02 avril 2015.

Article 2 : Missions

Mme Aurélia LE DANTEC exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de Mme Aurélia LE DANTEC sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 03 juillet 2015

La directrice d'unité
Eva JAKAB TOTH

Date et Visa du Délégué Régional CNRS,
M. Eric BUFFENOIR, le 09/07/2015